



Compte-rendu CE extra DU 18/04/2017

Déclaration commune et unanime des élus Cfdt, Cfe-Cgc, Cgt, Fo, Snap, Snu
« L'ensemble des organisations syndicales invitées à la négociation concernant l'OATT demande à la direction une détente du calendrier.

En effet, les dates proposées sont concentrées sur le mois de mai et ne nous permettent pas l'échange avec les salariés. La négociation se déroule sur un mois compliqué en terme de présence y compris pour les représentants du personnel. Par ailleurs, la multiplication des projets ne permet pas de mener correctement cette négociation dans un délai aussi contraint. Afin de permettre une négociation sereine et favorisant le dialogue social, les organisations syndicales demandent le report de la négociation OATT en septembre »

1- Consultation sur le plan d'actions régional nécessaire à la mise en œuvre de la trajectoire, d'évolution de l'activité GDD de l'établissement Pôle emploi Normandie

Encore une fois la Direction fait la démonstration d'un dialogue social au rabais. Ni la Cgt, ni aucune organisation syndicale n'obtiennent de réponses à leurs questions. Visiblement, les représentants de la Direction se déplacent uniquement pour recueillir l'avis du Ce, qu'ils assimilent à une chambre d'enregistrement.

Aucune réponse non plus au rendu d'avis des Chsct, que du mépris pour les agents et leurs représentants !

Vote contre : 11 (Cgt, Cfdt, Fo, Snu, Snap)

Abstention : Cfe-Cgc

DECLARATION DES ELUS CGT AU CE EXTRAORDINAIRE DU 18/04/2017

CONSULTATION SUR LE PLAN D' ACTIONS REGIONAL NECESSAIRE A LA MISE ŒUVRE DE LA TRAJECTOIRE D'EVOLUTION DE L'ACTIVITE GDD DE L'ETABLISSEMENT POLE EMPLOI NORMANDIE

La CGT n'a pas signé l'accord présenté comme un « accord GPEC » alors qu'il ne procède que de la volonté de la direction de mettre en place les plans de restructuration interne présentés dans les régions.

La CGT, comme les agents GDD dans leur ensemble, conteste avec vigueur la baisse de charges alléguée par la direction Générale. NPDE, les liquidations automatiques, les dématérialisations déjà effectives se seraient traduites par une baisse massive du service rendu aux usagers.

Pourquoi la direction régionale refuse –t-elle de voir ce qui se passe en réalité dans les agences ? Pourquoi anticipe –t-elle d'hypothétiques nouvelles baisses de charge espérées par elles quand une partie des entreprises passeront à la DSN ? Où est l'urgence à obliger des collègues à abandonner un métier qu'ils font 100 fois mieux que ne pourront jamais le faire des machines ?

La direction régionale met en avant qu'elle fera appel au « volontariat », volontariat très encadré et contraint (en réalité, à l'insu de son plein gré) d'une part, et qu'elle pourra revenir en arrière d'autre part en fonction de la baisse de charge effective. Les agents nous font entendre un tout autre discours : les agents récalcitrants seraient astreints à faire de l'accueil quasiment en continu jusqu'à ce qu'ils soient dégoûtés. Quant à la possibilité de revenir en arrière, que se passera-t-il pour les agents qui auront accepté une transition professionnelle ?

Suite à l'expertise du cabinet SYNDEX qui a formulé des recommandations, les CHSCT haut et bas normands ont proposé des axes de travail en prévention des organisations de travail générant des RPS, ces derniers ont été bien évidemment écartés par la Direction.

Pour les élus CGT, ce plan d'action est un premier plan de restructuration interne, qui devrait être suivi d'un deuxième en 2018 et d'un troisième en 2019. Les autres métiers de Pôle emploi ont d'ores et déjà été traversés par la parcellisation des activités, la dilution des qualifications, la privatisation massive des activités de placement. Compte tenu des projets de la direction Générale déployés en région, tout cela relève de la même démarche.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT votent contre « le plan d'action régional nécessaire à la mise en œuvre de la trajectoire d'évolution de l'activité GDD de l'établissement Pôle emploi Normandie » et demandent à la direction de reconsidérer son projet pour prendre en compte les attentes du personnel exprimées par les élus.

Le prochain CE se tiendra le 27 avril 2017

Vos élus CGT au CE :

David Gallet, Guillaume Gravier, Elisabeth Lebigot, Sophie Leclerc, Karine Le Pennuic, Chrystelle PETIT (Jourdain),

Représentant syndical : Monique Guérout



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Site, Service, Unité :

Tel :

E-Mail :@



A retourner auprès du militant de votre choix.